

PREVENTION DES CAMBRIOLAGES

Suite à une recrudescence des cambriolages, la Gendarmerie édite un document qui énumère les bons réflexes à adopter :

En voici quelques uns :

- Pensez à toujours conserver vos portes d'entrées, garages, et fenêtres fermées, même la journée.
- Ne laissez pas entrer des personnes inconnues.
- Ne laissez pas d'importantes sommes d'argent, d'or et de bijoux chez vous (évités chambres, armoires, tiroirs, etc.).
- Évitez de laisser sacs à main, trousseaux de clés de voiture dans le couloir d'entrée.
- Protéger votre habitation (volets, grilles, barreaux et/ou système d'alarme...).
- En cas d'absence, sollicitez vos amis, parents, voisins, voire Gendarmerie (en cas d'absence prolongée (opération tranquillité vacance.)). Faites lever le courrier.
- Détecter les cambrioleurs (présences suspectes/étrangères au quartier, relever les plaques d'immatriculation des véhicules, avisez immédiatement la Gendarmerie de faisant le 17
- Si vous êtes victime d'un cambriolage, ne touchez à rien et composez le 17

- Doc complémentaire : www.gendarmerie.interieur.gouv.fr